

Les choses de + N abstrait déterminé : étude syntactico-sémantique

Introduction

La sémantique lexicale connaît depuis quelques années un engouement pour l'étude de noms dont on peut dire qu'ils sont atypiques, et dont le substantif *chose* est assurément un représentant des plus significatifs. Noms atypiques ? On parle aussi de *noms généraux*, de *noms sous-déterminés*, de *noms sous-spécifiés*, etc.¹. Du fait de leur positionnement lexical, certains² les appellent aussi *noms sommitaux*. Mais, quelle que soit l'appellation retenue, les noms comme *chose*, *quantité*, *odeur*, *couleur*, *personne*, *action*, etc., ont en commun de véhiculer un sens général, abstrait, non spécifique et se situent haut dans les hiérarchies nominales sans nécessairement y entrer à proprement parler en dominant des sous-catégories au moyen de la relation hyper / hyponymique. Ce type de noms se distingue aussi par la difficulté qu'il y a à poser pour eux des critères identificatoires. En somme, ces noms posent bien des problèmes, et ce n'est pas sans raison qu'on les trouve au centre des préoccupations d'un certain nombre de travaux actuels.

Le nom *chose* est un digne représentant de cette catégorie de noms atypiques. Il appartient aux langues romanes, et ce, depuis les origines puisqu'il figure dans les deux premiers textes attestant de leur existence. Dans l'un, plutôt politique, les *Serments de Strasbourg* (842), on trouve l'expression *et in aiudha et in cadhuna cosa*, traduite par « par mon aide et en toute chose » ; dans l'autre, relevant de la poésie, la *Cantilène de Saint Eulalie* (881), apparaît ce vers : *Niule cose non la pouret omq[ue] pleier*, que les traducteurs proposent de rendre par « Nulle chose ne la put jamais plier ». Le nom *chose* est bel et bien là, et déjà, les contours de sa catégorie référentielle sont des plus flous. Il n'a, depuis, jamais perdu sa place ; bien au contraire, il n'a cessé d'évoluer et dans les configurations syntaxiques dans lesquelles il se trouve engagé et dans sa dimension sémantique.

En français moderne, on lui connaît de multiples emplois³, qui témoignent d'une gamme étendue d'orientations sémantiques, si bien qu'il semble délicat de le prendre

¹ Cf. les notions de *general nouns* (Mahlberg 2005), de *shell nouns* (Schmid 2000, 2007), ou d'*encapsulating nouns* (Conte 1996).

² Cf. Kleiber & Lammert (2012), Kleiber *et al.* (2012).

³ Cf. Benninger, Biermann-Fischer & Theissen (2012).

de front. Aussi l'objectif est-il ici de s'infiltrer dans la complexité de la sphère sémantique du N *chose* par le biais d'une expression présentée dans le *TLFi* par la séquence : « *les choses de* + subst. abstr. déterminé », à laquelle est attribuée la définition suivante : « tout ce qui concerne un sujet, une matière, un domaine ». Le dictionnaire propose, entre autres et en guise d'illustrations, les citations ci-dessous :

- (1) La France a, dans les choses de la civilisation, l'autorité que Rome avait dans les choses de la religion. (Hugo, *Actes et paroles*, 1, 1875, 130).
- (2) Ils sont sans allégresse et presque sans envie, Ayant beaucoup souffert des choses de la vie. (De Noailles A., *Le cœur innombrable*, 1901, 168)

Cette expression pose plusieurs questions : quelle est cette globalité/globalisation évoquée dans la paraphrase définitoire ? Pourquoi cette tournure est-elle *a priori* réservée aux noms abstraits, comme le postule la définition du *TLFi* ? Est-elle du reste effectivement réservée aux noms abstraits ? Que faire dans ce cas des exemples attestés dans lesquels l'expression *les choses de* introduit des substantifs concrets comme *campagne* ou *mer* des exemples (3) et (4)⁴ :

- (3) Elle qui avait connu la ville et était allée de gare en gare, se fixa dans ce village, en fit son domicile, y vécut les choses de la campagne, [...]. (Bienne G., 1986, *Le Silence de la ferme*, 223)
- (4) [...] des navires ?... je crois pas... mais je sais... j'ai pas besoin qu'on me renseigne... Unterseebooten! sous-marins... je connais bien les choses de la mer... non! pas bien, mais je dirais : un peu... (Céline L.-F., 1961, *Rigodon*, 245)

A l'inverse, on peut se demander s'il suffit qu'un nom soit abstrait pour pouvoir prendre place à droite de *les choses de* ? En d'autres termes, se trouve-t-il des N abstraits réfractaires à une telle construction ?

Nous nous proposons de relever et décrire, dans un premier temps, les spécificités de la configuration centrée sur le SN défini *les choses* pour en venir dans un second temps à son interprétation. Nous défendrons, chemin faisant, l'hypothèse suivante : par le biais de cette structure, le N *chose* donne aux noms auxquels il se trouve associé une structuration interne, en induisant une démassification, un cloisonnement dans une notion saisie comme une substance massive non bornée, qui ne présente donc pas de structuration interne *a priori*.

1. Le site d'occurrences : quelques remarques

1.1. *Rappels*

Les études qui, par le passé, se sont intéressées à la préposition *de* dans le cadre d'un syntagme binominal (désormais SB) s'accordent à dire qu'elle « n'induit pas de sens propre dans la plupart des cas, [mais est] considérée comme une instruction spécifique de mise en relation » (Bartning 1996, 29) entre les deux N, quels que soit

⁴ Les emplois de N concret en place de N2 ne sont pas des cas isolés. Nous y reviendrons dans la section 2.1.

du reste la valeur et /ou le sens de cette relation. C'est ce même rôle de relateur que joue la préposition *de* lorsque N1 est *chose* et N2 un nom abstrait.

La question que pose la configuration à l'étude est davantage celle du nom-tête. Dans la mesure où le SB en question n'est pas figé, on peut en effet se demander lequel des N ainsi mis en relation par la préposition *de* assume cette fonction.

Les syntagmes binominaux en *de* se séparent sur ce plan en deux groupes : la grande majorité d'entre eux sont ceux dont le nom-tête est N1 : c'est sur ce nom que se construisent les relations distributionnelles avec le reste de la phrase. Il s'agit de syntagme exprimant diverses relations sémantiques⁵ dont, par exemple :

- (5) LE RAPPORT POSSESSIF : Le château de ma mère est une pure merveille
- (6) LA RELATION PARTIE/TOUT : Les pneus de ma voiture sont neufs
- (7) LA RELATION LOCATIVE : La cathédrale de Strasbourg a été restaurée

En tant que préposition vide ou incolore, *de* est à même d'exprimer entre les N mis en relation des rapports très variés, qui ont toutefois en commun d'aller dans le sens d'un N2 subordonné à N1.

Un certain nombre d'autres SB dépendent, à l'inverse, du N2 pour asseoir leur interprétation ainsi que celle des énoncés dans lesquelles ils sont actualisés. Il s'agit, d'une part, de constructions comme *cet imbécile de facteur*, *cette idiote de directrice*, etc. étudiées par Milner (1978) et, d'autre part, de constructions dont N1 est un substantif quantificateur⁶ comme *une ribambelle d'enfants* ou *une montagne de problèmes insignifiants*. L'une et l'autre de ces constructions dépendent des N2, en l'occurrence *facteur*, *directrice*, *enfant* et *problème*, et concomitamment se passent fort bien de la séquence SN1-*de*, dont la suppression ne met en cause ni l'interprétation des SB, ni celle des énoncés dans lesquels ils apparaissent :

- (8) Cet imbécile de facteur / ce facteur sonne toujours deux fois⁷.
- (9) J'ai vu passer une ribambelle d'enfants / des enfants / *une ribambelle.

Mais, que le nom-tête soit N1 ou N2, il l'est de manière systématique dès lors que l'interprétation de son site d'occurrence est claire.

1.2. Le SB les choses *de* + N_{abst. dét.}

Pour le syntagme *les choses de* + N_{abst. dét.}, les choses sont plus fluctuantes. Il semble en tous cas imprudent d'affirmer avec la même conviction et sans autre précision, que le nom-tête est ou N1 ou N2.

⁵ La liste proposée ici est loin d'être exhaustive. Cf. Bartning (1993, 1996).

⁶ Cf. Buvet (1994), Benninger (1999).

⁷ Il est à souligner que la suppression du SN2 est envisageable : *cet imbécile sonne toujours deux fois*. Les conséquences en sont toutefois la perte du renvoi à la catégorie référentielle de départ, en l'occurrence celle de *facteur*. Cf. Milner (1978).

1.2.1. La suppression de SN1 : N2 est le nom-tête

Un grand nombre de cas viennent indéniablement grossir les rangs des syntagmes dont le nom-tête est N2. La suppression du SN1 est alors acceptable au contraire de celle du SN2. Les exemples ci-dessous nous permettent de le vérifier :

- (10) Elle me tendit sa joue. J'y plantai un gros baiser et m'en allai. Je revins tous les jours. Elle m'apprit beaucoup et pas seulement les choses de l'amour / l'amour /*les choses. (Perry J., 1965, *Vie d'un païen*, 101-102)
- (11) Il y perçait, ça et là, une amertume dont, jadis, eût rougi le dernier sergent. Les feuilles consacrées aux choses de l'armée / à l'armée /*aux choses débordèrent de communications où s'exhalait la colère. (De Gaulle C., 1975, *Articles et écrits*, 295-296)
- (12) Toute ma vie je m'étais considéré comme le plus raisonnable des hommes, le moins initié qui fût aux choses de l'invisible / à l'invisible /*aux choses [...]. (Mauriac C., 1985, *Bergère ô tour Eiffel*, 529)

Il n'y a, pour ces cas, rien d'irrégulier ou de surprenant. La suppression du SN en *choses* ne remet pas fondamentalement en cause l'interprétation des énoncés dont il est extrait : N2 peut être considéré comme le recteur du SB.

1.2.2. La suppression du SN2 : où est passé le nom-tête ?

Les cas évoqués dans la section précédente, même s'ils sont les plus fréquents, ne sont pas les seuls. On compte aussi un certain nombre d'énoncés pour lesquels SN2 peut lui aussi être supprimé. Se distinguent alors deux cas de figure :

- i) soit le sens originel de l'énoncé se perd suite à la suppression du SN2
 - ii) soit l'énoncé garde *grosso modo* son sens, perd bien sûr un peu de précision, mais n'est victime d'aucun glissement sémantique notable.
- i) Suppression du SN2 : cas 1

Privés du SN2, respectivement *l'argent* et *le cimetière*, les énoncés (13) et (14) restent acceptables sur le plan sémantique : *je n'ai jamais fait attention aux choses*, et, *pour te décrire les choses* font sens, aucun doute à ce sujet :

- (13) Je ne suis pas un comptable moi et je n'ai jamais fait attention aux choses de l'argent / à l'argent / ? aux choses ! Hélas ! (Vincenot H., 1972, *Le Pape des escargots*, 137-138)
- (14) [...], c'était le vieux, et je t'assure qu'il était pas beau à voir tellement il avait l'air en colère. Et puis ils sont passés, et moi, pour te décrire les choses du cimetière / le cimetière / ? les choses, j'ai quitté la chambre et je suis monté à toute vitesse à la mansarde, [...]. (Pilhes R.-V., 1965, *La Rhubarbe*, 48-49)

Il faut toutefois admettre que ce sens n'est plus en accord avec celui de l'énoncé d'origine : il n'est pas celui qui permettrait de récupérer le sens des syntagmes binominaux complets. Comment expliquer cet état de fait ?

Les séquences *choses de l'argent* et *choses* n'entretiennent pas de rapport de classification inclusif, et si *marguerite* implique *fleur*, que *chimpanzé* implique *singe*, etc. ou encore, pour épouser la différence de réalisation lexicale existant entre *choses de l'argent*, syntagme complexe, et *choses*, « simple » nom, on peut dire que *bateau* à

voile implique *bateau*. Pour *choses de l'argent* et *choses*, il n'en est pas de même : l'un n'implique pas l'autre, l'inclusion extensionnelle entre les deux séquences ne pouvant être respectée puisque la catégorie référentielle du N *chose* n'est ni homogène, ni stable. Une occurrence de *chose* peut désigner toutes sortes de ... choses d'un type différent, des choses abstraites, concrètes, réelles, fictives, etc. Et s'il est vrai que les occurrences de *choses de l'argent* peuvent être des occurrences de *choses*, il est vrai aussi que ni l'une, ni l'autre de ces expressions ne déterminent précisément un type de référents particuliers, homogènes et stables, une catégorie référentielle qui puisse garantir, de manière univoque et certaine, l'inclusion de l'une dans l'autre⁸.

Ainsi, les spécificités sémantico-référentielles du N *chose* sont telles que la récupération de sens entre le syntagme tronqué et le SB complet est impossible, ou, pour le moins, soumise au hasard. On ne peut donc considérer ces cas comme acceptant les suppressions du SN2. Ils sont plutôt des leurres pour lesquels le SN2 est en réalité obligatoire et rejoignent donc le groupe des SB dont le nom-tête est N2.

ii) Suppression du SN2 : cas 2

Contrairement aux cas étudiés ci-dessus, le SN2 est cette fois véritablement facultatif :

- (15) La Vie mode d'emploi, c'est cela : « un pas de côté » pour regarder, regarder de tous ses yeux, regarder les choses du monde / les choses se mettre à raconter d'in vraisemblables histoires. Les nôtres. (Perec G., 2003, *Entretiens et conférences I*, 234-236)
- (16) Une famille (ou une compagnie) s'était installée par-là, qui devait être descendue d'un village, dans la montagne, où les choses de la vie / les choses n'avaient changé presque en rien depuis très longtemps, [...]. (Pieyre De Mandiargues A., 1956, *Le Lis de mer*, 63-64)

Les exemples (15) et (16) supportent la suppression du SN2 puisqu'elle ne remet pas en cause la ligne directrice de l'interprétation. Ces énoncés, avec ou sans SN2, gardent globalement le même sens. Nous pouvons attribuer l'équivalence entre le SB complet et le syntagme réduit à des N2 de sens très vaste, en l'occurrence *vie* ou *monde*, deux noms qui dénotent une grande diversité d'entités. Le *TLFi* définit *monde* comme un « ensemble constitué des êtres et des choses créés ; l'univers, le cosmos » et *vie* comme l'« ensemble des phénomènes et des fonctions essentielles se manifestant de la naissance à la mort et caractérisant les êtres vivants ». L'un et l'autre de ces deux substantifs, du fait de leur sens, peuvent donc correspondre à ce que peut désigner le syntagme *les choses*, qui, répétons-le, renvoie à une catégorie référentielle hétérogène, apte à rassembler tous types d'entités, animées ou inanimées, constitutives de la réalité. Contrairement à ce que l'on pouvait constater à partir des exemples (13) et (14), il y a cette fois coïncidence par défaut entre le SB complet et le syntagme tronqué : ils désignent *grosso modo* la même réalité et, par un raccourci quelque peu osé (et certainement dangereux !), on peut les considérer, dans de tels cas, comme des

⁸ Cf. Kleiber (1994, 18) : *chose* est « un interpréteur générique c'est-à-dire un substantif qui a un contenu tellement large qu'il ne peut être attaché exclusivement à un type unique ».

syntagmes synonymiques. Si cet argument peut effectivement expliquer un certain nombre de cas, il n'est toutefois pas suffisant. Le contexte joue lui aussi de façon certaine un rôle dans le caractère obligatoire ou facultatif de SN2. Il ne suffit d'ailleurs pas que N2 soit *monde* ou *vie*, pour qu'il en soit aussitôt facultatif. Les exemples (17) et (18) le prouvent :

- (17) C'était le débarquement et, autour de nous, la même vie, un peu plus frémissante peut-être, comme quand Indiana fronce l'échine. Nous ne parlions pas des choses du monde / ? des choses et rien, dans les propos de mon père, ne trahissait, j'ai surpris son air, qu'il lisait les journaux avec avidité. (Berger Y., 1962, *Le Sud*, 72)
- (18) Ici des jardins en gradins, des fontaines parfumées, des thermes spacieux. Là des vespa-siennes où l'on peut se soulager en dissertant sur les choses de la vie / ? les choses avec les esclaves noirs qui en assurent la maintenance. (Lanzmann J., 1994, *La Horde d'or*, 189-191)

Sans être tout à fait inacceptables, les énoncés privés du SN2 semblent moins naturels que les autres. Nous pouvons encore tenter l'expérience inverse en vérifiant s'il est possible d'insérer dans un énoncé contenant les syntagmes *les choses* une suite de la forme *du monde* ou *de la vie*. Là aussi, rien de systématique. Mais que ce soit dans un sens ou dans l'autre, la possibilité de supprimer SN2 est réservée à peu de cas, et qui plus est, des cas présentant invariablement les N2 au sens très large *monde* et *vie* (cf. 2.1. *infra*), ainsi que des contextes qui permettent de restituer, d'une certaine manière, par défaut, un tel N2. Le scénario de (16), par exemple, se prête tout à fait à la restitution par défaut d'un N2 comme *vie*. L'évocation de la vie à la montagne, le fait d'être dans le groupe sujet du syntagme verbal *ne changer en presque rien*, le complément circonstanciel *depuis très longtemps* sont autant de facteurs qui soutiennent et permettent cette restitution. Admettre cela, c'est implicitement trouver une explication aux cas supportant apparemment la suppression du SN2 : ce n'est ainsi que parce que *choses* trouve un ancrage référentiel dans le contexte énonciatif si SN2 vient à être supprimé. Tout se joue au niveau macrostructurel, l'équivalence entre le SB et le SN tronqué n'étant, sauf pour les N2 *monde* et *vie*, jamais recevable hors contexte.

Quoi qu'il en soit, nous ne chercherons pas davantage à décrire ici les mécanismes qui rendent possible la suppression de SN2 en invoquant en particulier l'anaphore résomptive. L'essentiel est d'avoir mis au jour une irrégularité : il est des cas où SN2 est facultatif, il en est d'autres où il ne l'est pas. Le problème est donc dans la décision à prendre quant à l'identité du nom-tête : est-ce N1 ou N2 ?

1.3. Bilan

Quels sont les résultats que nous pouvons tirer des paragraphes précédents ? Nous en comptons 3 :

- i) SN1 est en règle générale facultatif
- ii) SN2 est au contraire obligatoire parce que :
 - a) sa suppression entraîne un changement de sens trop radical et n'est donc guère acceptable (cf. les cas 1)

- b) sa suppression est acceptable, n'est à l'origine d'aucun revirement interprétatif, mais n'est qu'une suppression factice⁹, le N2 supprimé restant à l'esprit, par défaut (*cf.* les cas 2)
- iii) La véritable tête lexicale du SB est par conséquent N2 et le syntagme de la forme *les choses de* + subst._{abst. dét.} rejoint définitivement le rang des SB en *de* inverses, les SB qui ne respectent pas la forme usuelle des rapports unissant deux noms au moyen d'une préposition et qui comptent les noms dits de qualité par Milner (1978) tels *imbécile*, *cruche*, *merveille*, etc. et les substantifs quantificateurs comme *mètre*, *ribambelle*, etc. (Benninger 1999). L'un de ces tours est résolument tourné vers la qualité, l'autre vers la quantité. Mais l'un et l'autre, tout comme la tournure en *choses*, ont en commun d'avoir en place de N1 un nom au statut référentiellement hors normes.

2. L'interprétation du SB

2.1. La nature sémantique des N2

Le *TLFi* présente N2 comme un «substantif abstrait déterminé» et propose comme exemples de syntagmes *les choses de Dieu, du cœur, de l'esprit, de l'intelligence, du sexe, de la terre; les choses d'ici-bas, d'en haut*.

Nous aimerions revenir sur l'expression «substantif abstrait déterminé» pour en préciser les contours. D'abord, du point de vue strictement grammatical, on remarquera que parmi les exemples proposés en figurent deux qui sortent quelque peu du schéma : *ici-bas* et *en haut* sont des locutions adverbiales. Plus largement, c'est-à-dire pour les quelques 300 exemples¹⁰ examinés, les N2 sont des noms. Seuls 5 exemples se composent de séquences adverbiales. Pour le reste, les occurrences se répartissent de la façon suivante :

Vie	56
Monde	32
Terre	16
Passé, amour	15
Nature	11
Esprit	9
Sexe	8
Religion	5
Campagne, chair, temps, ménage, dehors	4

⁹ Sur ce point, le SB à l'étude est comparable aux syntagmes binominaux quantificateurs (Benninger 1999, 135 *sqq.*).

¹⁰ Les exemples, extraits de Frantext, sont de textes postérieurs à 1950.

Argent, art, cœur, existence, foi, histoire, intelligence, maison, rue	3
Ame, création, église, guerre, corps, intérieur, jour, mer, politique, science, univers	2
Confort, ciel, moment, sol, pays, village, parc, cimetière, foyer, théâtre, siècle, Nord, rugby, septième art, présent, bizarre, ferme, quartier, pouvoir, nom, souvenir, pensée, médecine, grève, morale, littérature, psychanalyse, mode, technique, mémoire, psychologie, réalité, révolution, gloire, extérieur, canton, armée, étranger, éducation, invisible, enfance Antan Vieux, fesses, îlots En haut, en bas, dessous la terre, ici-bas, aujourd'hui	1

Les N2 *monde* et *vie* tiennent largement le haut du pavé. L'un et l'autre se voient de temps à autre assortis d'une expansion, le plus souvent sous la forme d'un adjectif qualificatif, mais pas exclusivement. On trouve ainsi des SN2 comme *le monde extérieur*, *le monde moderne*, *le monde qui nous entoure*, etc. ou *la vie courante*, *la vie d'une femme*, etc. A l'inverse, toute une flopée de noms n'apparaissent que dans un seul exemple. Trois d'entre eux se distinguent en ce qu'ils sont au pluriel (*vieux, fesses* et *îlots*), le substantif *antan* parce qu'il est désuet ou pour le moins réservé à un emploi plus ou moins figé dans l'expression *d'antan*, les formes *en haut*, *en bas*, *dessous la terre*, *ici-bas*, *aujourd'hui* parce qu'elles sont des adverbes ou des locutions adverbiales ou prépositionnelles.

Mais là n'est pas le plus intéressant. Selon le *TLFi*, la construction *les choses de* SN2 fonctionne avec des N2 abstraits. Or, la liste des N2 rencontrés compte les noms *terre*, *nature*, *argent*, *corps*, etc. perçus *a priori* comme des noms concrets. Nous avons d'ailleurs cité des exemples de ce type dès l'introduction (cf. (3) et (4)). Le fonctionnement des SB construits avec un N2 concret est, nous semble-t-il, identique à celui dont le N2 est un nom abstrait. Peut-être est-ce lié au fait que l'essentiel, pour N2, n'est pas d'être un nom abstrait ou concret ? Nous y reviendrons.

Le *TLFi* présente le N2 comme ayant une autre caractéristique : celle d'être déterminé. Il est possible de restreindre cette détermination aux déterminants définis, et plus précisément aux articles définis et aux adjectifs possessifs. Les adjectifs démonstratifs sont peu représentés et se réduisent dans leur grande majorité (155 cas / 170) au syntagme pour ainsi dire figé *les choses de ce (bas) monde*. Quant à l'interrogation de Frantext sur des séquences « *les choses de* + SN indéfinis », elle ne donne pas de résultats, ce qui est tout à fait significatif.

Pour éviter toute sorte de conflits d'intérêts, nous limitons notre réflexion à l'interprétation du SB aux cas les plus largement représentés, ceux dont le SN2 est déterminé par un article défini. Il se dessine dès lors le profil d'un syntagme à lecture

générique¹¹. N2 étant, selon les cas, massif ou comptable, il convient de distinguer deux cas. En effet, selon Kleiber (1989, 87):

l'utilisation de *le* générique avec un N comptable a pour conséquence de présenter un référent homogène, qui n'est plus constitué d'occurrences discernables, différentes. [...], le référent du SN «*le*-N générique» n'étant plus appréhendé comme une classe, mais comme un individu générique massif [...]. S'il s'agit d'un N massif de façon inhérente (cf. *sable*), [l'article défini] *le* n'entraîne aucun changement ; [...].

Deux conséquences à cela. D'une part, étant donné la massification de la lecture d'un syntagme dont le noyau nominal est comptable lorsqu'il fonctionne comme un SN générique défini, l'interprétation du SB étudié se trouve unifiée. Elle n'est, en tous les cas, pas perturbée par la nature ou massive ou comptable de N2. D'autre part, la généricité est une voie d'accès à la notion d'abstraction soulignée par le *TLFi*. D'abord parce que ce type de référence est détaché de tout ancrage spatio-temporel : elle vaut pour N2 en général, non en particulier ; son référent n'est ni contingent, ni factuel. Ensuite, parce qu'à envisager une entité en général, elle en est nécessairement plus abstraite qu'une ou des entités en particulier, le passage de l'une à l'autre se faisant par abstraction d'un nombre certain de propriétés. De ce point de vue, N2 est donc bien abstrait.

Reste à décrire le rôle que jouent les N2 par rapport aux N1, et inversement. Le fait de figurer dans une structure aussi contrainte ne peut être sans répercussions sur le plan sémantique.

2.2. *Le rôle des N du SB : vers une conclusion*

On ne peut détailler les rôles sémantiques respectifs des noms du SB sans revenir sur la nature ontologico-référentielle toute particulière du nom *chose*. La référence de ce dernier est nécessairement contingente, tout en étant soumise au principe de l'unité, de l'individuation. Le N *chose*, quels que soient ses emplois, « engage une vision discontinue de l'univers, une appréhension de la réalité comme constituée de parties discriminables » (Kleiber, 1994, 17), y compris pour des référents dépourvus de dénomination¹². Les énumérations explicitant le SB étudié sont, sur ce point, tout à fait explicites :

- (19) Il [R. Mastroianni] aimait les choses de la vie : rire avant tout en parlant du monde du cinéma, et les vins capiteux, et la bonne chère. (*L'humanité*, 13.09.1996)
- (20) C'était un homme fidèle à sa façon, fidèle aux choses de la vie : au whisky single malt comme aux bons vins, à la cigarette et à la pipe comme au cigare, à l'océan Atlantique

¹¹ La proposition ainsi faite n'exclut pas pour autant les SB en *choses* à lecture spécifique. Mais ces derniers se réduisent à quelques rares cas. En voici toutefois un exemple : *Renseigné par Lulu l'aveugle, l'homme le plus au courant des choses du quartier, Isaac, de bon matin, se plaça dans la file d'attente [...]*. (Sabatier R., 1985, *David et Olivier*, 273)

¹² Cf. également Kleiber (1987).

comme au Pacifique, à tous les inconditionnels du grand large, d'Eric Tabarly à Olivier de Kersauson, de Fauconnier à Alain Colas. (Groult B., 2008, *Mon évasion*, 166)¹³

Partant, quel est le rôle du N *choses* ? Il semble que sa spécificité, dans le SB étudié, est justement de permettre à l'entité saisie de manière générique et donc massifiée (à moins qu'elle ne soit massive par essence), de se voir structurée selon des limites contingentes. Pour les noms massifs, ce n'est que dans l'ordre des choses. Pour les noms comptables, cela est rendu possible du fait de la massification inhérente au SN générique. La contingence des limites et la structuration interne ainsi conférée et conférable aux N2 est visible en comparant les énoncés (19)-(20) : la réalisation des N2 est différente et directement induite par le contexte d'énonciation. En effet, si la contingence des limites est en règle générale fonction des propriétés de la matière ou substance dénotée par des SN massifs¹⁴, dans ce cadre précis, elle est davantage fonction de la situation et ce, par le biais du N *chose*, auquel ils se trouvent étroitement associés dans le cadre du SB. Le sens de ce dernier prend donc une allure résolument instructionnelle. Il se pose comme une sorte de réificateur, maître de la transformation d'une abstraction en une somme indéterminée d'entités, nommées et/ou innommées, dont la caractéristique est de constituer des unités, des individus¹⁵.

En retour, en tant que recteur sémantique, N2 se distingue, quant à lui, par sa capacité à saturer le N *chose*, en offrant à ce dernier un ancrage spatio-temporel, en jouant en quelque sorte un rôle de catégorématiser. Soulignons toutefois que le passage par N2 n'est que le premier pas vers cet ancrage, le statut de syntagme générique de ce dernier ne lui permettant guère de faire mieux. Ce n'est en définitive qu'au niveau macrostructurel et discursif que les ... choses s'installeront réellement.

Université de Strasbourg – UR 1339 LiLPa-Scolia

Céline BENNINGER

Bibliographie

- Bartning, Inge, 1993. « La préposition *de* et les interprétations possibles des syntagmes nominaux complexes. Essai d'approche cognitive », *Lexique* 11, 163-191.
- Bartning, Inge, 1996. « Éléments pour une typologie des SN complexes en *de* en français », *Langue française* 109, 29-43.
- Benninger, Céline, 1999. *De la quantité aux substantifs quantificateurs*, Paris, Klincksieck.

¹³ Comme me l'a, très judicieusement, suggéré J. François, on peut remarquer qu'une expression participiale neutre constituerait une bonne paraphrase : *Il aimait LE VIVANT/fidèle AU VIVANT*, c'est-à-dire « tout X de la vie ».

¹⁴ Cf. Kleiber (2014).

¹⁵ Cf. Kleiber (1989, 97 ; 1994, 17).

- Benninger, Céline / Biermann Fischer, Michèle / Theissen, Anne, 2012. « Beaucoup de particularités sur ... *peu de chose* », in : de Saussure, L. / Borillo, A. / Vuillaume, M. (ed.), *Grammaire, Lexique, référence. Regards sur le sens*, Bern, Peter Lang, 29-43.
- Buvet, Pierre-André, 1994. « Détermination : les noms », *Linguisticae investigationes* XVIII: 1, 121-150.
- Conte, Maria-Elisabeth, 1996. « Anaphoric encapsulation », *Belgian Journal of Linguistics*, 10, 1-10.
- Kleiber, Georges, 1987. « Mais à quoi sert donc le mot *chose* ? Une situation paradoxale », *Langue française* 73, 109-128.
- Kleiber, Georges, 1989. « Le générique, un massif », *Langages* 94, 73-113.
- Kleiber, Georges, 1994. *Nominales. Essais de sémantique référentielle*, Paris, Armand Colin.
- Kleiber, Georges (2014). « L'opposition *nom comptable/nom massif* et la notion d'*occurrence* », *Cahiers de lexicologie* 103, 71-86.
- Kleiber, Georges / Benninger, Céline / Biermann Fischer, Michèle / Gerhard-Krait, Francine / Lammert, Marie / Theissen, Anne / Vassiliadou, Hélène, 2012. « Typologie des noms : le critère *se trouver* + *SP locatif* », *Scolia* 26, 105-129.
- Kleiber, Georges / Lammert, Marie (ed.), 2012. *Questions de sémantique nominale*, *Scolia* 26.
- Mahlberg, Michaela, 2005. *English general Nouns; a Corpus theoretical Approach*, Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins.
- Milner, Jean-Claude, 1978. *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations*, Paris, Le Seuil.
- Schmid, Hans-Jörg, 2000. *English abstract Nouns as conceptual Shells*, Berlin-New York, Mouton de Gruyter.
- Schmid Hans-Jörg, 2007. « Non-compositionality and emergent Meaning of lexico-grammatical Chunks: a corpus Study of Noun Phrases with sentential Complements as Constructions », *Zeitschrift für Anglistik und Amerikanistik* 55/3, 313-340.
- Trésor de la Langue Française informatisé*. <atilf.atilf.fr/tlf.htm>

